

Procès verbal de la séance du C.H.S.C.T du 24 juin 2016

à 9h30

Représentants titulaires de l'administration				Représentants du personnel titulaires				
M.	MENGOLI	Bruno	présent	M.	FAYOLLE DE MANS	Marc	présent	SUD
Mme	GOMES	Jacqueline	présente	M.	BOTTIER	Patrick	présent	SUD
				M.	MAZZOCCHI	Guglielmo	absent	SUD
				Mme	FREMY	Anne	absente	SUD
				M.	LOCICERO	Eric	absent	CGT
				M.	CHANTEUX	Jean-Marc	présent	CGT
				M.	HAMANI	Dalil	absent	CGT

Membres suppléants des représentants du personnel				
M.	HENRY	Didier	absent	SUD
M.	STEIMETZ	René	absent	SUD
M.	BERGNA	Jacques	présent	SUD
M.	ADRIAN ARANEDA	Luis	absent	SUD
M.	GAUBIN	Franck	absent	CGT
M.	MENDOZA	Marcelo	absent	CGT
M.	CHALU	Alain	absent	CGT

En outre, sont présents :

Monsieur Paul ASTRUC, secrétaire général

Monsieur Philippe BOURDIER, assistant de prévention (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité).

Ordre du jour :

Point n° 1 : choix du candidat pour l'intégration des risques psycho-sociaux dans le document unique

Point n° 2 : Questions diverses

Secrétaire permanent du CHSCT : Monsieur Marc Fayolle de Mans (SUD)

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 9 h 50

I - CHOIX DU CANDIDAT POUR L'INTEGRATION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX DANS LE DOCUMENT UNIQUE

Le vote consiste à choisir le cabinet qui va nous aider à intégrer les risques psycho-sociaux dans le document unique. Pour cela, l'école a fait un appel d'offre. Le CHSCT a reçu les candidats. Pour confirmer leurs candidatures, ils nous ont adressé une note méthodologique ainsi qu'un devis. Le groupe de travail s'est réuni pour définir un classement des offres en fonction des critères définis dans le cahier des charges.

Dans le cadre d'un groupe de travail, les membres du CHSCT ont retenus 5 candidats. Ainsi le groupe de travail propose aux membres du CHSCT le classement suivant :

- 1/ SAS JLO Conseil
- 2/ Analusis
- 3/ Neeria
- 4/ Alliance C
- 5/ Secafi

En raison de leur expérience dans les écoles, de la composition de leurs équipes qui sont formés au management et au RPS, Jean-Marc Chanteux propose le classement suivant :

- 1/ Secafi
- 2/ Alliance C
- 3/ SAS JLO Conseil

Il exclut Analusis qui est spécialisé en ergonomie mais la société n'a pas de compétence en management et RPS.

Philippe Bourdier pense que les critères énoncés ne sont pas dans le cahier des charges.

Bruno Mengoli rappelle que la méthodologie, c'est l'ensemble des critères qui ont amené à cette proposition de classement du groupe de travail. Il précise également que si SECAFI se trouve en 5^{ème} position le critère du prix a aussi été un facteur de choix.

Jean Marc Chanteux demande pourquoi Alliance C est classé en 4^{ème} position ?

Bruno Mengoli précise que Alliance C, sans connaître l'école, a déjà donné une méthodologie sans tenir compte de la spécificité de l'école. Au niveau du prix, il se situe en 3^{ème} position. La jauge du prix /journée et le nombre de jours est autour de 30 000 €.

Si l'on s'appuie sur les critères définis dans le cahier des charges :

	Pertinence de la note méthodologique et démarche proposée	Moyens	Calendriers	Prix	Total
Secafi	3	2	1,5	0	6,5
Alliance C	2	3	1	2	8
JLO Conseil	1,5	1,5	1	2,5	6,5

Patrick Bottier rappelle que d'autres critères ont été également pris en compte comme les entretiens individuels, les étudiants, l'observation en milieu professionnel et l'aide à la rédaction.

S'agissant du questionnaire, Bruno Mengoli précise que les candidats l'ont beaucoup relativisé préférant les entretiens collectifs basés sur le volontariat afin de s'adapter à l'école. La vision d'Alliance C est moins intéressante, elle est plutôt basée sur une méthodologie formatée qui n'est pas spécifique à l'école. JLO Conseil n'a pas trouvé que le questionnaire était utile pour l'école mais à insister sur la communication.

Il est proposé de passer au vote :

JLO Conseil : 3 voix pour

Alliance C : 1 voix pour

II – Questions diverses

Les représentants du personnel indiquent qu'il y a des besoins de communication et d'information auprès des personnels administratifs. Il conviendrait de faire une assemblée générale et que l'ensemble des instances puissent parler de leur malaise et en même temps les informer du candidat retenu. Entre les manques d'information sur les problèmes informatiques, le manque de moyen pour la pédagogie... les agents ont besoin de se sentir visibles et reconnus.

Il conviendrait également d'en faire une avec les enseignants à la rentrée.

Patrick Bottier précise qu'il a organisé une assemblée générale pour les personnels administratifs et malheureusement personne n'est venu.

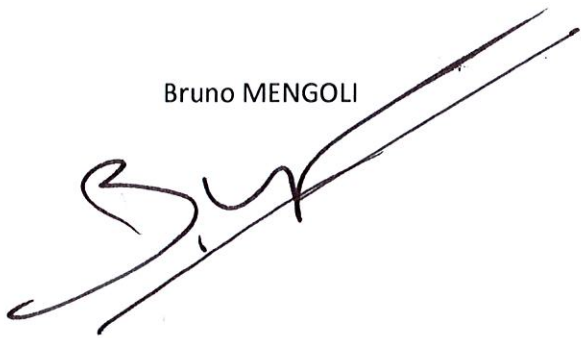
Bruno Mengoli propose une réunion début septembre pour les personnels administratifs. Par ailleurs, il souhaite qu'au prochain CHSCT, il soit évoqué le problème des enseignants qui font faire des travaux aux étudiants sans mesure de sécurité. Il conviendrait que les travaux soient soumis à l'approbation

préalable du CHSCT. On pourrait voir avec les enseignants pour organiser les projets avec les mesures de sécurité nécessaires.

La séance est levée à 11 h 05.

Le président

Bruno MENGOLI

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Bruno Mengoli', written over a diagonal line that extends from the top right towards the bottom left.

Le secrétaire

Marc FAYOLLE DE MANS

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Marc Fayolle de Mans', consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.